

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ERDRE & GESVRES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire d'Erdre & Gesvres se réunira



Espace des Bruyères – Héric

le mercredi 23 septembre 2020 à 19 : 00

Affiché le 17 septembre 2020

Séance ordinaire

ORDRE DU JOUR

1. Amélioration de l'action territoriale *Vice-président Patrick LAMIABLE*
 - § Rapport d'activité 2019 du Conseil de Développement

 2. Administration générale *Président Yvon LERAT*
 - § Approbation du compte-rendu du Conseil du 8 juillet 2020
 - § Information décisions du Président
 - § Information dématérialisation des convocations aux assemblées communautaires
 - § Rappel site CCEG élus communautaires et municipaux
 - § Modification des statuts et désignation des représentants de la CCEG au Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire
 - § Modification des représentants de la CCEG au sein du collège électoral du SYDELA
 - § Modification des représentants de la CCEG au sein du conseil d'exploitation Service public de prévention et de gestion des déchets
 - § Modification des représentants de la CCEG au sein de la Commission Territoriale Atlantic'Eau
 - § Désignation de personnes « qualifiées » au Comité de Direction de l'office de Tourisme Erdre Canal Forêt
 - § Droit à la formation des élus

 3. Equipements aquatiques *Vice-président Dominique THIBAUD*
 - § Rapport d'activités sur les bassins d'A

 4. Gestion des ressources et mutualisation des moyens *Vice-président Dominique THIBAUD*
 - § Modification du tableau des effectifs

 5. Finances – Politiques contractuelles *Vice-président Chrystophe PABOIS*
 - § Avenant de prolongation au Contrat Territoire Région 2017-2020 (CTR)

 6. Mobilités *Vice-président Sylvain LEFEUVRE*
 - § Avenant à la Convention de délégation de compétence de la Région sur le transport scolaire
 - § Information sur l'itinéraire cyclable Treillières – Grandchamp-des-Fontaines

 7. Assainissement *Vice-président Jean-Yves HENRY*
 - § Modification de la délibération du 18/12/2019 (erreur d'écriture) de la Participation pour le Financement à l'Assainissement Collectif (PFAC)
-